



www.cahorscyclotourisme.com

BREVETS 2025

Brevets fédéraux

- **100 km** - le Samedi 22 mars
- **150 km** - le Samedi 05 avril

Brevets Randonneurs Mondiaux (BRM)

- **200 km** - Le Samedi 19 avril
- **300 km** - Le Samedi 17 mai

Informations et Inscriptions - Onglet « [Brevets](#) »

Rappel sur les brevets fédéraux :

Les brevets fédéraux sont ouverts à tous, mais l'homologation n'est accordée qu'aux licenciés FFCT. Les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer, jusqu'au brevet de 250 km, sous condition d'être accompagnés, tout au long du brevet, du représentant légal, ou d'un cadre fédéral.

Les contrôles sont apposés à l'aide d'un timbre humide portant le nom de la localité.

Les voitures suiveuses sont strictement interdites.

Il est bon de rappeler quelques règles du code de la route. Les cyclistes doivent rouler de front au maximum à deux et passer en file lorsque la circulation l'exige. Il faut respecter les arrêts au STOP et les feux rouges.

Le port du casque est vivement recommandé.

Rappel BRM : Chaque participant doit respecter le code de la route..

"Le fait de s'inscrire et de prendre le départ d'un brevet implique de la part de l'intéressé l'acceptation sans réserve du [règlement](#) (article 18)"

*Pour la **circulation de nuit**, les cycles doivent être munis d'**éclairage avant et arrière fixé solidement et en constant état de marche**. Le port du **gilet de sécurité** est **obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante**. Chaque participant recevra une **carte de route** et l'**itinéraire désignant des lieux de contrôle où il devra lui-même obligatoirement la faire pointer**. Les organisateurs peuvent prévoir un ou des contrôles secrets, le participant est tenu de **respecter l'itinéraire**.*

